

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Myxal Fuß-Spray

Date de révision: 08.04.2019

Code du produit: 00320-0134-GHS

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Myxal Fuß-Spray

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Désinfectant rapide sans alcool

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|----------------------|--|-------------------------------|
| Société: | Peter Greven Physioderm GmbH | |
| Rue: | Procter-&-Gamble-Str. 26 | |
| Lieu: | 53881 Euskirchen | |
| Téléphone: | +49 (2251) 77 617-0 | Téléfax: +49 (2251) 77 617-44 |
| e-mail: | info@pgp-hautschutz.de | |
| Service responsable: | Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de | |

1.4. Numéro d'appel d'urgence:INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Conseils supplémentaires**

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Solution aqueuse

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
En cas de malaise consulter un médecin.**Après inhalation**Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.**Après contact avec la peau**Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Myxal Fuß-Spray

Date de révision: 08.04.2019

Code du produit: 00320-0134-GHS

Page 2 de 8

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Consulter un médecin. (Risque d'aspiration de mousse!) Attention aux vomissements! -

Grand risque de suffocation provoqué par des composants moussants. Rincer la bouche. Donner à boire quelques verres d'eau. Le médecin traitant décidera s'il faudra provoquer le vomissement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact avec les yeux, la peau ou les muqueuses peut provoquer des irritations.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :
monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂) et oxydes d'azote (NO_x).
Composés de chlore.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Myxal Fuß-Spray

Date de révision: 08.04.2019

Code du produit: 00320-0134-GHS

Page 3 de 8

Consignes pour une manipulation sans danger

- Conserver le récipient bien fermé.
- Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.
- Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

- Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

- Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
- Conserver à des températures comprises entre 5°C et 25°C.

Conseils pour le stockage en commun

- Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

- Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Désinfectant rapide sans alcool

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

- Donnée non disponible

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

- Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

- Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
- Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
- Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
- Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection des yeux/du visage

- En cas de risque d'éclaboussures port de lunettes de protection.

Protection des mains

- Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés (temps de perméation \geq 8 heures) :
Caoutchouc naturel / latex naturel - NR (0,5 mm) (utiliser des gants non poudrés et exempts d'allergènes)
Polychloroprène - CR (0,5 mm)
caoutchouc nitrile / Latex-Nitrile-NBR (0,35 mm)
caoutchouc butyle – butyle (0,5 mm)
Caoutchouc fluoré - FKM (0,4 mm)
chlorure polyvinylique - PVC (0,5 mm)

Protection de la peau

- Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

Protection respiratoire

- Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Myxal Fuß-Spray

Date de révision: 08.04.2019

Code du produit: 00320-0134-GHS

Page 4 de 8

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|------------------|----------|
| L'état physique: | Liquide |
| Couleur: | Incolore |
| Odeur: | Parfumé |

Testé selon la méthode

| | |
|------------|-------|
| pH-Valeur: | 6 - 8 |
|------------|-------|

Modification d'état

| | |
|------------------|-----------|
| Point de fusion: | < - 10 °C |
|------------------|-----------|

| | |
|--|-------------|
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Env. 100 °C |
|--|-------------|

| | |
|-----------------------|------|
| Point de sublimation: | n.a. |
|-----------------------|------|

| | |
|--------------------------|------|
| Point de ramollissement: | n.d. |
|--------------------------|------|

| | |
|-----------------|------|
| Point d'éclair: | n.a. |
|-----------------|------|

Inflammabilité

| | |
|---------|------|
| solide: | n.a. |
|---------|------|

| | |
|------|------|
| gaz: | n.a. |
|------|------|

Dangers d'explosion

Produit non explosif.

| | |
|----------------------------------|------|
| Limite inférieure d'explosivité: | n.a. |
|----------------------------------|------|

| | |
|----------------------------------|------|
| Limite supérieure d'explosivité: | n.a. |
|----------------------------------|------|

| | |
|-----------------------------|------|
| Température d'inflammation: | n.a. |
|-----------------------------|------|

Température d'auto-inflammabilité

| | |
|---------|------|
| solide: | n.a. |
|---------|------|

| | |
|------|------|
| gaz: | n.a. |
|------|------|

| | |
|-------------------------------|------|
| Température de décomposition: | n.d. |
|-------------------------------|------|

Propriétés comburantes

Non oxyder.

| | |
|---------------------|------|
| Pression de vapeur: | n.d. |
|---------------------|------|

| | |
|--------------------|-----------------------------|
| Densité (à 20 °C): | Env. 0,99 g/cm ³ |
|--------------------|-----------------------------|

| | |
|--------------------|------|
| Densité apparente: | n.a. |
|--------------------|------|

| | |
|-------------------------------|----------|
| Hydrosolubilité: (à 20 °C) | Miscible |
|-------------------------------|----------|

Solubilité dans d'autres solvants

n.d.

| | |
|-------------------------|------|
| Coefficient de partage: | n.d. |
|-------------------------|------|

| | |
|----------------------|--------------|
| Viscosité dynamique: | Env. 9 mPa·s |
|----------------------|--------------|

| | |
|------------------------|------|
| Viscosité cinématique: | n.d. |
|------------------------|------|

| | |
|---------------------|------|
| Durée d'écoulement: | n.d. |
|---------------------|------|

| | |
|--------------------|------|
| Densité de vapeur: | n.d. |
|--------------------|------|

| | |
|---------------------|------|
| Taux d'évaporation: | n.d. |
|---------------------|------|

| | |
|-----------------------------------|-----|
| Épreuve de séparation du solvant: | 0 % |
|-----------------------------------|-----|

| | |
|--------------------|-------|
| Teneur en solvant: | < 1 % |
|--------------------|-------|



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Myxal Fuß-Spray

Date de révision: 08.04.2019

Code du produit: 00320-0134-GHS

Page 5 de 8

9.2. Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NOx).

Composés de chlore

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absence de données toxicologiques.

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Expériences tirées de la pratique**Observation diverses**

Un contact avec les yeux, la peau ou les muqueuses peut provoquer des irritations.

Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Myxal Fuß-Spray

Date de révision: 08.04.2019

Code du produit: 00320-0134-GHS

Page 6 de 8

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Pollue faiblement l'eau.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.
Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets - Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.
Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Myxal Fuß-Spray

Date de révision: 08.04.2019

Code du produit: 00320-0134-GHS

Page 7 de 8

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV):

0 %

Indications relatives à la directive
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaireRèglement CE N° 648/2004 (Réglementation des détergents):
< 5% Agents de surface cationiques, Désinfectant, fragrances**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D):

1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Myxal Fuß-Spray

Date de révision: 08.04.2019

Code du produit: 00320-0134-GHS

Page 8 de 8

Modifications

Chapitre: 7, 9, 15

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative
LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

